

Réalis ns

BROME-MISSISQUOI



DIAGNOSTIC SYNTHÈSE PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX NATURELS (PRMN)

OCTOBRE 2022

TABLE DES MATIÈRES

3	AVANT-PROPOS ET ÉTAPES DU PRMN
5	DÉMARCHE PARTICIPATIVE
6	ÉTAPES DU DIAGNOSTIC
7	UNITÉS GÉOGRAPHIQUES D'ANALYSE (UGA)
8	DIAGNOSTIC FACTUEL (FFOM)
14	DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE
16	ORIENTATIONS
17	MÉTHODE DE SÉLECTION
22	PROCHAINES ÉTAPES

AVANT-PROPOS

En 2017, le gouvernement du Québec a adopté la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques* avec comme volonté de se doter de mécanismes afin de conserver, de restaurer ou de créer de nouveaux milieux pour contrebalancer les pertes inévitables dues au développement, tout en respectant le principe d'aucune perte nette placé au cœur de cette loi. Le **plan régional** des milieux humides et hydriques est une obligation gouvernementale et **doit être réalisé par la MRC**. Dans le but d'assurer une cohérence avec l'exercice de révision du Schéma d'aménagement et de développement (SAD), le conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi s'est positionné afin d'inclure l'ensemble des milieux naturels d'intérêt au présent exercice. La finalité du PRMN consistera à identifier les milieux naturels du territoire de la MRC qui devront faire l'objet, soit d'une protection, soit d'une utilisation durable ou soit d'une restauration/création.

À terme, le plan régional des milieux naturels (PRMN) vise à **intégrer la conservation des milieux naturels d'intérêt à la planification de l'aménagement du territoire**, en favorisant un développement durable et structurant.

LEXIQUE :

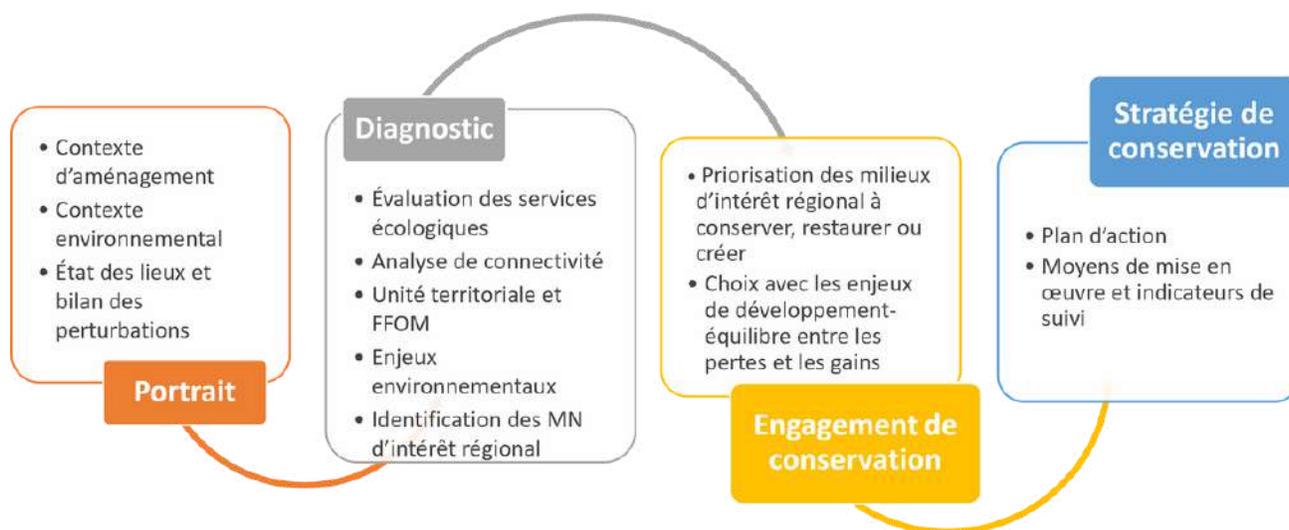
On entend par **milieux naturels**, les espaces et attraits naturels incluant :

- Les milieux hydriques (lacs, rivières, cours d'eau et leurs berges)
- Les milieux humides (les marais, tourbières, marécages, étangs, etc.)
- Les milieux forestiers (les parcs, les boisés et les grandes forêts)

Le continuum des moyens de conservation

		
<p>En protection, on ÉVITE de réaliser des projets de développement dans un milieu naturel pouvant entraîner des impacts sur les écosystèmes ciblés.</p> <p>Protection intégrale, de préservation ou d'entretien</p>	<p>En utilisation durable, on MINIMISE les impacts d'un projet en encadrant les activités selon le niveau de risques qu'elles présentent pour le milieu naturel touché.</p> <p>Aménagement durable ou mise en valeur durable</p>	<p>En restauration, on COMPENSE afin d'équilibrer les pertes inévitables des milieux naturels par certains projets de développement.</p> <p>Réhabilitation, rétablissement ou création</p>

ÉTAPES DU PRMN



1. LE PORTRAIT

Le portrait décrit les **principales caractéristiques du territoire** utiles au diagnostic environnemental. Il permet de documenter l'état de situation passé, actuel et projeté. Il rassemble les informations à l'intérieur de deux thématiques, soit **le contexte d'aménagement et le contexte environnemental**.

2. LE DIAGNOSTIC

Le diagnostic a pour objectif d'**identifier les milieux naturels d'intérêt pour la conservation** sur le territoire de la MRC. Pour l'atteindre, la MRC doit **déterminer**, en concertation avec le milieu, **les enjeux environnementaux** et comprendre comment la conservation des milieux naturels, selon les fonctions écologiques qu'ils remplissent et les services qu'ils rendent, pourrait contribuer de manière positive à la collectivité. Cette forme synthèse qui vous est présentée vise à permettre aux différents acteurs de s'accorder sur une lecture commune du territoire.

3. LES ENGAGEMENTS DE CONSERVATION

Les engagements de conservation **priorisent les milieux d'intérêt** en prenant en compte les **fonctions écologiques** qu'ils assurent ou pourraient assurer. Cette étape permet de concilier les choix d'aménagement et d'**établir les milieux naturels que nous ne pouvons nous permettre de perdre collectivement** en identifiant ceux qui seront à protéger dans leur état, ceux à restaurer ou à créer et ceux pouvant faire l'objet d'une utilisation durable.

4. LA STRATÉGIE DE CONSERVATION

La stratégie régionale de conservation comprend un plan d'action énonçant les **mesures envisagées pour atteindre les objectifs de conservation de la MRC**, ainsi qu'un programme de suivi et d'évaluation du plan. L'échéancier de mise en œuvre de la stratégie s'échelonne sur une période de dix ans.

DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Le plan régional des milieux naturels représente un **projet collectif** nécessitant de prendre en compte l'ensemble des composantes, des préoccupations et des enjeux des municipalités, des acteurs clés et de la population. Une communication efficace tout au long de la démarche et la tenue d'activités de consultation déployées à différents moments stratégiques visent ainsi à enrichir l'élaboration de ce plan.

Sondage 1 (juin 2021) : Avec un peu plus de 350 répondants, le sondage a notamment permis de bien saisir le niveau d'importance des milieux naturels auprès de la population. La contribution des répondants a par ailleurs permis de cibler les principaux enjeux à considérer grâce à l'identification des menaces, des forces et des faiblesses concernant la conservation des milieux naturels sur le territoire.

Publication du portrait synthèse et tournée des partenaires (juin 2021) : Cette rencontre des parties prenantes de la MRC visait à leur partager le portrait du territoire et à prendre en compte leurs commentaires quant aux enjeux afférents aux milieux naturels du territoire.

Comité technique (septembre-juin 2022) : Le comité technique composé d'experts du milieu a permis de valider et de bonifier la méthodologie d'identification des milieux naturels d'intérêt pour la conservation dans la cadre de la tenue de trois rencontres à ce jour.

Sondage 2 (mai 2022) : Avec plus de 730 répondants, le 2e sondage a permis d'en apprendre davantage sur les habitudes de fréquentation et d'utilisation des milieux naturels de la MRC, en plus de considérer les milieux naturels représentant une plus grande valeur sociale et les approches de conservation à privilégier.

Publication du diagnostic synthèse et tournée des partenaires (septembre 2022) : Cette tournée des parties prenantes de la MRC vise à prendre en compte les préoccupations des acteurs clés de la MRC quant aux moyens potentiels de conservation et de restauration des milieux naturels d'intérêt et à considérer les défis associés à la conciliation d'usages.



ÉTAPES DU DIAGNOSTIC

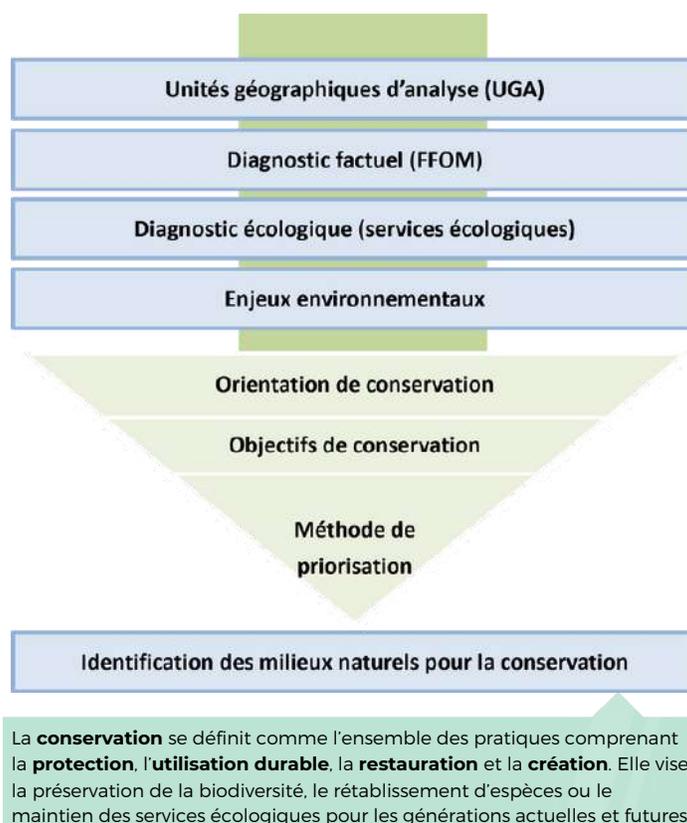
L'étape du diagnostic est fondamentale dans la démarche d'identification théorique des milieux naturels d'intérêt pour la conservation. Il est segmenté en trois principaux volets : le diagnostic écologique, le diagnostic factuel et les enjeux environnementaux.

Le **diagnostic factuel** est basé sur l'identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM). Il permet d'ajouter de la connaissance sur les milieux naturels, mais surtout de contextualiser l'environnement dans lequel ces milieux s'insèrent.

Le **diagnostic écologique** est basé sur une analyse de priorisation à partir d'indicateurs et de fonctions écologiques développés distinctement pour chacun des milieux naturels (milieux humides, hydriques et forestiers) et sur une analyse de sélection réalisée à partir de données d'intérêt pour chacun des milieux.

Les **enjeux environnementaux** résument les différents résultats issus des diagnostics écologiques et factuels en prenant en compte l'ensemble des milieux naturels et leurs contextes. Ils soutiennent l'établissement des engagements de conservation et de la stratégie de conservation.

Schéma 1 / Les grandes étapes du diagnostic



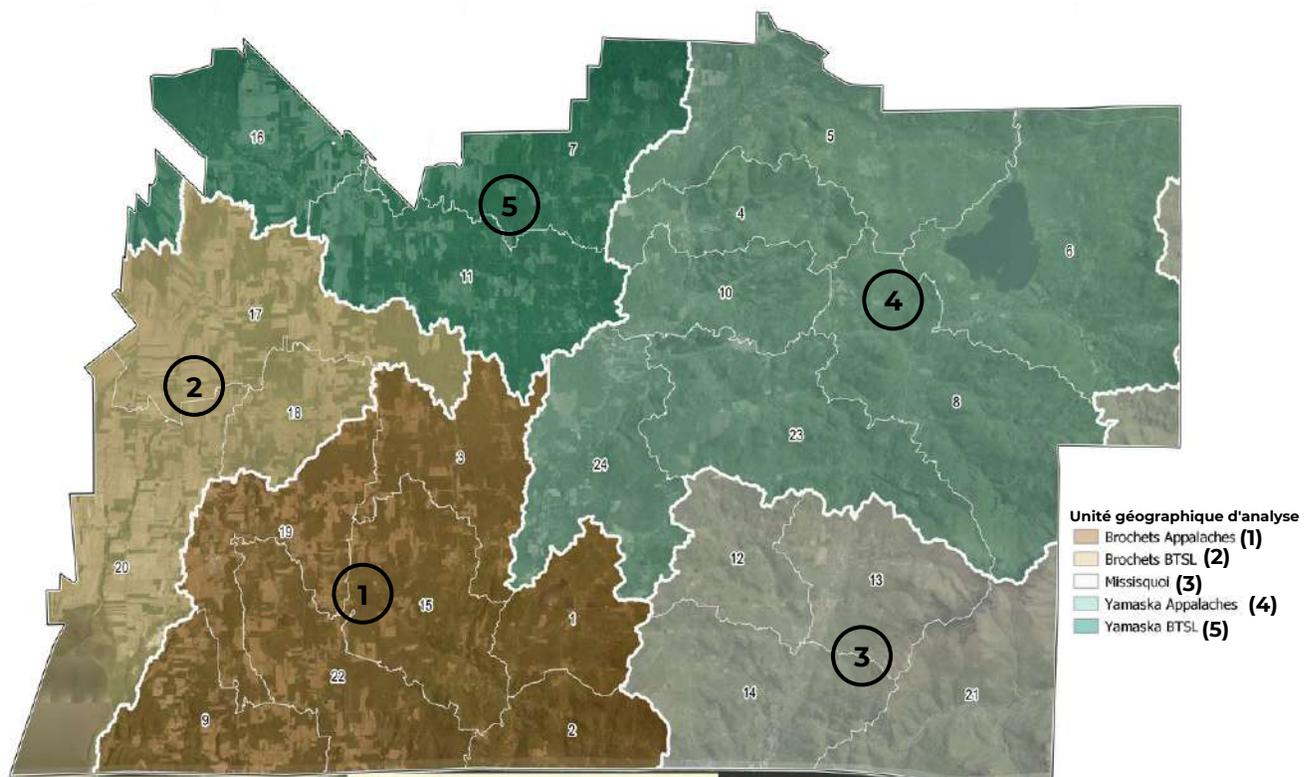
UNITÉS GÉOGRAPHIQUES D'ANALYSE (UGA)

Pour réaliser le **diagnostic écologique** des milieux naturels et l'analyse des enjeux environnementaux, le territoire a été subdivisé en 5 UGA. Celles-ci correspondent aux limites des grands bassins versants avec la prise en compte des limites des régions naturelles des basses terres-du-Saint-Laurent et des Appalaches. L'échelle des 24 sous-bassins versants (SBV) est représentée afin de permettre des analyses à plus petite échelle à travers les différentes étapes du diagnostic.

Les cinq **unités géographiques d'analyse (UGA)** :

1. Rivières aux Brochets et de la Roche dans les Appalaches;
2. Rivière aux Brochets dans les basses terres du Saint-Laurent;
3. Rivières Missisquoi et Sutton dans les Appalaches;
4. Rivières Yamaska sud-est et Yamaska dans les Appalaches;
5. Rivières Yamaska sud-est et Yamaska dans les basses terres du Saint-Laurent.

Carte 1 / Unités géographiques d'analyse (UGA)



DIAGNOSTIC FACTUEL

Le diagnostic factuel est basé sur l'**identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces** (FFOM) associées à la conservation des milieux naturels. Les forces et les faiblesses correspondent aux aspects positifs et négatifs internes associés à la dynamique du territoire (la MRC détient une certaine emprise), alors que les opportunités et les menaces réfèrent aux considérations externes (la MRC dispose de peu de contrôle). L'analyse se divise en cinq thématiques : environnement, anthropique, gouvernance, connaissance et mobilisation. Les thèmes de la gouvernance, de la connaissance et de la mobilisation sont présentés à l'échelle de la MRC afin de limiter la répétition.

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration territoriale avec tous les acteurs locaux et régionaux (gouvernance) • Proactivité dans l'acquisition de données (connaissances) • Territoire innovant par son ouverture à mener des initiatives non traditionnelles (mobilisation) 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Application réglementaire inégale (gouvernance) • Zones à risques de crue, eaux souterraines, espèces exotiques envahissantes (connaissances) • Coordination entre les acteurs pour les projets de conservation (mobilisation)
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Outils de planification et législatifs provinciaux (gouvernance) • Projets des OBV et de l'espace de liberté de la rivière aux Brochets (connaissances) • Intérêt des citoyens (mobilisation) 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Priorisation des actions en lien avec les changements climatiques (gouvernance) • Ressources financières et techniques (connaissances) • Vision et objectifs communs pour l'ensemble des acteurs (mobilisation)

L'identification des FFOM relatifs aux thèmes anthropiques et environnementaux est présentée à l'échelle des UGA. De grandes catégories d'**enjeux** et de **menaces** ont aussi été identifiées et priorisées pour chacun des UGA.

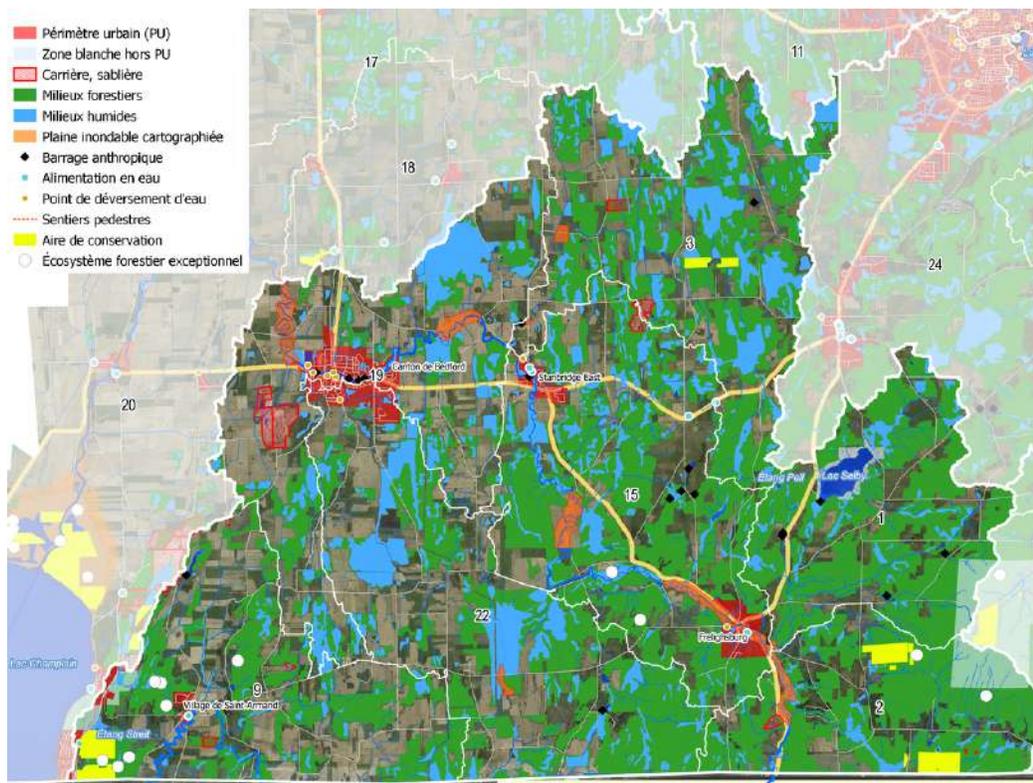
Catégories d'enjeux

Qualité de l'eau (sédiments, polluants)	Quantité (inondation, érosion)	Biodiversité (connectivité, fragmentation)	Accessibilité	Paysage
				

Catégories de menaces (conciliation des usages)

Développement urbain	Développement de la villégiature	Extraction	Foresterie	Agriculture
				

UGA 1 - Rivières aux Brochets et de la Roche (secteur Appalaches)



Enjeux et menaces dominants



Forces

- Secteurs d'intérêt écologique et paysager: Étang Streit; Refuge d'oiseaux migrateurs de Saint-Armand (Pilipsburg) ; rivières aux Brochets et de la Roche; Mont Pinnacle (versant sud)
- Importante occupation des milieux humides dans l'UGA (12 %)
- Milieux humides de grande superficie (8 ha en moyenne)
- Superficie boisée supérieure à 50 % dans l'UGA (57 %)
- Potentiel de développement urbain et de villégiature limité
- Desserte en égout des riverains du lac Selby
- Présence de projets de bonification de cours d'eau (ex.: cours d'eau Brandy)

Faiblesses

- Déficit de milieux humides et forestiers à l'ouest de l'UGA (SBV 9 et 19)
- Cours d'eau artificialisés (65 %)
- Eutrophisation du lac Selby (mésotrophe)
- Qualité de l'eau de la rivière de la Roche
- Accessibilité aux milieux naturels (ex.: Lac Selby)
- Faible végétalisation du milieu riverain à l'ouest de l'UGA
- Faible superficie de territoire en conservation en regard à la quantité et à la qualité des inventaires écologiques
- Obstacles à la connectivité écologique (occupation du sol)

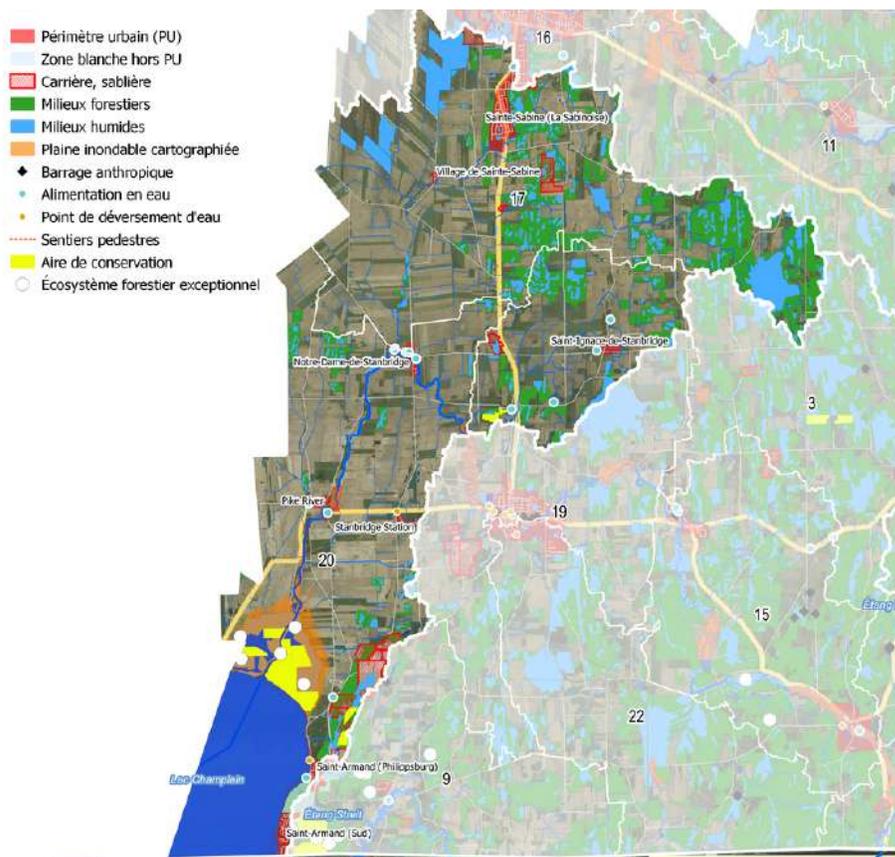
Opportunités

- Milieux naturels stratégiques situés en amont des périmètres urbains et des lacs
- Naturalité de l'occupation du sol dans les zones de recharges à 68%)
- Zones de résurgence et plaines inondables comme secteurs aux potentiels de restauration/création
- Présence d'occurrences d'espèces menacées ou vulnérables (EMV) et d'écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE)
- Présence d'aire protégée (300 ha)

Menaces

- Pressions agricoles, urbaines et forestières sur les milieux naturels
- Secteurs d'extraction en développement (gisement calcaire d'importance régionale)
- Approvisionnement en eaux souterraines pour plus de 50 % des résidences de l'UGA
- Effets des changements climatiques sur les milieux naturels (EEE, sécheresse, étiage sévère, etc.)
- Effets des changements climatiques sur les infrastructures et la sécurité des communautés (approvisionnement en eau potable, usage de l'eau, épisodes d'inondation plus sévères et fréquentes, etc.)

UGA 2 - Rivière aux Brochets (secteur des basses terres du Saint-Laurent)



Enjeux et menaces dominants



Forces

- Secteurs d'intérêt écologique et paysager : Tourbière de Saint-Sabine; Lac Champlain; Réserve naturelle Wallbridge; Rivière aux Brochets; Refuge d'oiseaux migrateurs de Saint-Armand (Pilipsburg)
- Potentiel de développement urbain et de villégiature limité
- Présence de projets de bonification de cours d'eau (ex.: cours d'eau Morpion et Wallbridge)

Faiblesses

- Déficit de milieux naturels
- Cours d'eau artificialisés (100 %)
- Eutrophisation du lac Champlain
- Qualité de l'eau de la rivière aux Brochets et de ses principaux tributaires
- Accessibilité aux milieux naturels
- Vulnérabilité aux inondations
- Faible végétalisation du milieu riverain
- Obstacles à la connectivité écologique (occupation du sol)

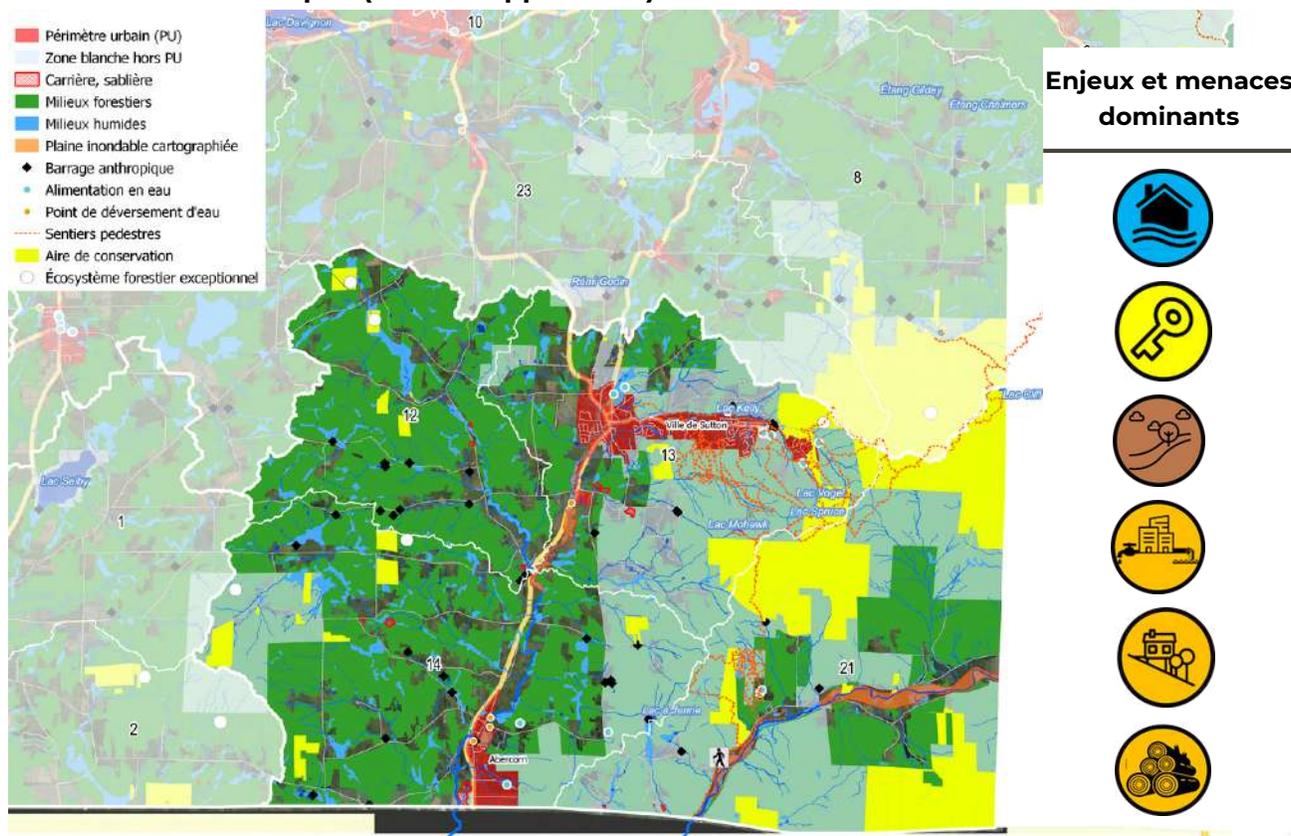
Opportunités

- Milieux naturels stratégiques en amont des secteurs habités et riverains aux rivières et grands tributaires
- Naturalité de l'occupation du sol dans les zones de recharges à 54%
- Zones de résurgence et plaines inondables comme secteurs aux potentiels de restauration/création
- Les milieux naturels riverains aux rivières et aux grands tributaires (récréation, connectivité, mitigation des inondations)
- Présence d'occurrences d'espèces menacées ou vulnérables (EMV) et d'écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE)
- Présence d'aires protégées (296 ha)

Menaces

- Pressions agricoles, urbaines et forestières sur les milieux naturels
- Secteurs d'extraction en développement (gisement calcaire d'importance régionale)
- Approvisionnement en eaux souterraines pour plus de 80 % des résidences
- Effets des changements climatiques sur les milieux naturels (EEE, sécheresses, étiages sévères, etc.)
- Effets des changements climatiques sur les infrastructures et la sécurité des communautés (approvisionnement en eau potable, usages de l'eau, épisodes d'inondation plus sévères et fréquentes, etc.)

UGA 3 - Rivière Missisquoi (secteur Appalaches)



Forces

- Secteurs d'intérêt écologique et paysager: Réserve naturelle des montagnes vertes; Mont Pinnacle; rivières Sutton et Missisquoi, marais Alderbrook
- Intégrité du mont Pinnacle malgré la présence d'une zone blanche hors périmètre urbain (PU)
- Superficie boisée et proximité des fragments forestiers
- Cours d'eau à l'état naturel (95 %)
- Bonne qualité de l'eau

Faiblesses

- Présence d'une zone blanche hors PU dans le secteur du mont Sutton et du mont Pinnacle
- Fragmentation des milieux forestiers par le développement de la villégiature
- Impact du dénivelé et des chemins sur les problématiques d'érosion
- Occupation riveraine anthropique dans certains secteurs de la rivière Sutton
- Vulnérabilité aux inondations
- 20 % des barrages de la MRC
- Aucun accès public à la rivière Missisquoi sur le territoire de la MRC

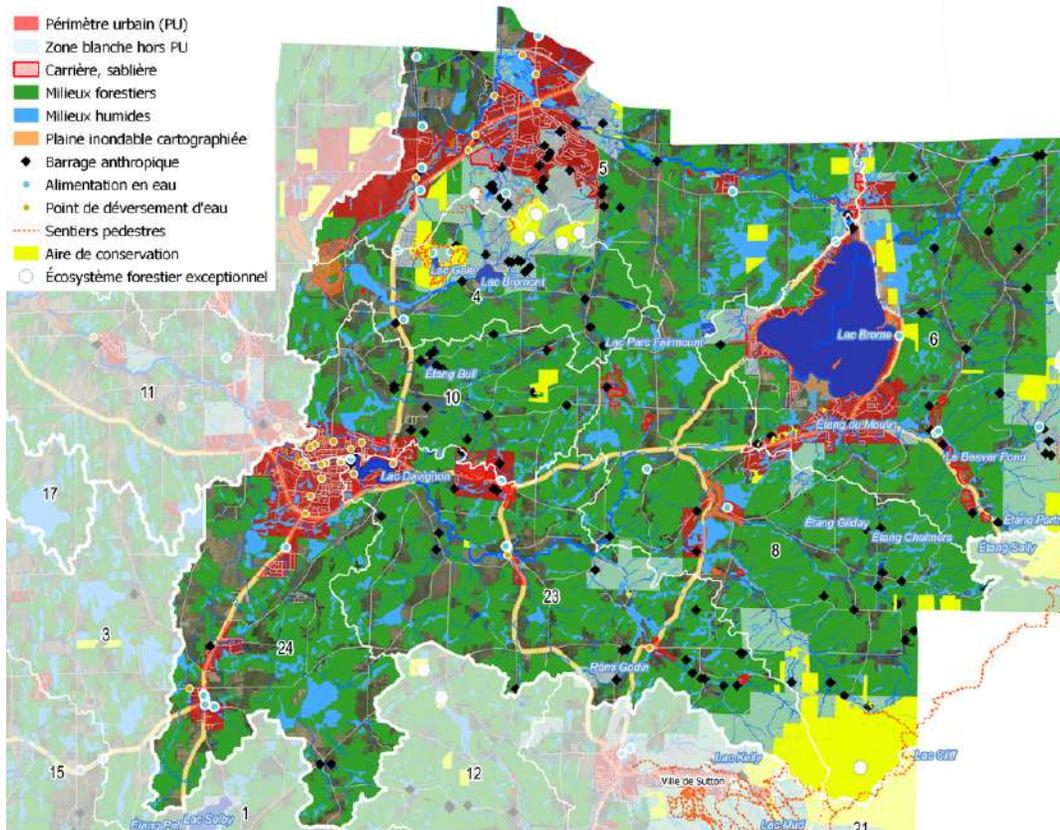
Opportunités

- Naturalité de l'occupation du sol dans les zones de recharges à 90 %
- Zones de résurgence et plaines inondables comme secteurs aux potentiels de restauration/création
- Milieux naturels stratégiques en amont des secteurs habités et riverains aux rivières et grands tributaires
- Présence d'occurrences d'espèces menacées ou vulnérables (EMV) et d'EFE
- Présence d'aires protégées (3 500 ha soit 50% des aires protégées de la MRC)

Menaces

- Pressions récréatives (ski, sentiers, hébergement rustique)
- Pressions de développement, notamment la villégiature en zone blanche hors PU
- Pressions forestières (orniérage, milieux humides non cartographiés)
- Barrages et continuité écologique
- Effets des changements climatiques sur les milieux naturels (EEE, sécheresse, étiage sévère, etc.)
- Effets des changements climatiques sur les infrastructures et la sécurité des communautés (approvisionnement en eau potable, usages de l'eau, épisodes d'inondation plus sévères et fréquentes, etc.)

UGA 4 - Rivière Yamaska (secteur Appalaches)



Enjeux et menaces dominants



Forces

- Secteurs d'intérêt écologique et paysager : lac Brome; marais Quilliams; lac Bromont; lac Gale; lac Davignon; mont Foster; mont Brome; rivières Yamaska et Yamaska sud-est; mont Sutton (versant nord); Réserve naturelle de la Parulin-à-Ailes-Dorées
- Superficie et proximité des fragments forestiers
- Cours d'eau à l'état naturel (79 %)

Faiblesses

- Présence d'une zone blanche hors PU dans les secteurs des monts Brome, Foster et Glen
- Fragmentation de milieux forestiers par le développement de la villégiature
- Impact du dénivelé et des chemins sur les problématiques d'érosion
- Occupation riveraine anthropique de la rivière Yamaska sud-est
- Vulnérabilité aux inondations
- 67 % des barrages de la MRC
- Lacs de villégiature en processus d'eutrophisation

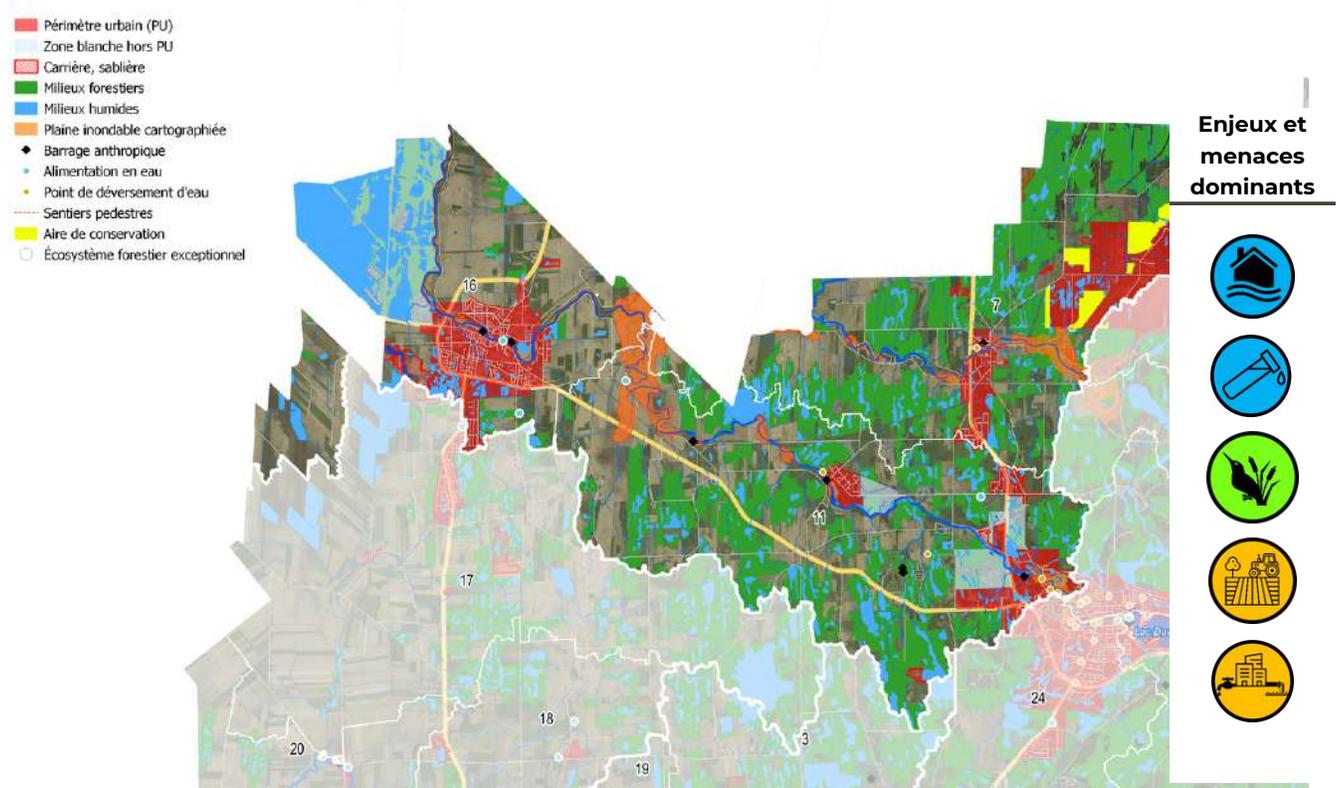
Opportunités

- Naturalité de l'occupation du sol dans les zones de recharges à 90 %
- Milieux naturels stratégiques en amont des secteurs habités et riverains aux rivières et grands tributaires
- Forte proportion de secteurs totalement desservis en infrastructures (67 % des habitations sont totalement desservies)
- Présence d'occurrences d'espèces menacées ou vulnérables (EMV) et d'EFE
- Présence d'aires protégées (2 750 ha soit 39 % des aires protégées de la MRC)

Menaces

- Pressions récréatives (ski, sentiers, etc.)
- Pressions de développement, notamment la villégiature en zone blanche hors PU
- Pressions forestières et extractives (ornierage, milieux humides non cartographiés, etc.)
- Barrages et continuité écologique
- Effets des changements climatiques sur les milieux naturels (EEE, sécheresses, étiages sévères, etc.)
- Effets des changements climatiques sur les infrastructures et la sécurité des communautés (approvisionnement en eau potable, usages de l'eau, épisodes d'inondation plus sévères et fréquentes, etc.)

UGA 5: Rivière Yamaska (secteur basses terres du Saint-Laurent)



Forces

- Secteurs d'intérêt écologique : base militaire fédérale à Farnham; Réserve naturelle du Parc-Scientifique-Bromont; rivière Yamaska; rivière Yamaska sud-est; Centre de la nature de Farnham
- Importante superficie de milieux humides dans l'UGA (12 %)
- Potentiel de développement de villégiature limité
- Présence de projets de bonification de cours d'eau (ex.: cours d'eau Lalanne et Poulin)

Faiblesses

- Déficit de milieux humides et forestiers à l'ouest de l'UGA
- Cours d'eau artificialisés (71 %)
- Qualité de l'eau de la rivière Yamaska
- Accessibilité aux milieux naturels
- Vulnérabilité aux inondations
- Obstacles à la connectivité écologique (occupation du sol)
- Qualité de l'eau de la rivière Yamaska

Opportunités

- Milieux naturels stratégiques en amont des secteurs habités et riverains aux rivières et grands tributaires
- Milieux naturels dans les planifications municipales
- Naturalité de l'occupation du sol dans les zones de recharges à 54 %
- Zones de résurgences et plaines inondables (potentiels de création/restauration)
- Présence d'occurrences d'espèces menacées ou vulnérables (EMV)
- Présence d'aires protégées (221 ha, soit 3 % de la MRC)

Menaces

- Pressions agricoles, urbaines et forestières
- Approvisionnement en eaux souterraines pour plus de 27 % des résidences
- Effets des changements climatiques sur les milieux naturels (EEE, sécheresses, étiages sévères, etc.)
- Effets des changements climatiques sur les infrastructures et la sécurité des communautés (approvisionnement en eau potable, usages de l'eau, épisodes d'inondation plus sévères et fréquentes, etc.)

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

Le diagnostic écologique a pour objectif d'apprécier la nature et l'efficacité des multiples fonctions écologiques des milieux naturels. Ces derniers rendent des services écologiques essentiels au maintien de notre qualité de vie et ainsi, assurent une occupation de notre territoire plus résiliente pour faire face aux changements climatiques.

Le diagnostic écologique est composé dans un premier temps de critères et d'analyses multicritères (filtre grossier) qui permettent de classer le niveau d'importance des services écologiques rendus par les milieux naturels selon différentes fonctions écologiques (critères) ou thématiques (analyse multicritère). Les résultats en cinq classes permettent l'identification de milieu naturel d'importance.

Tableau 1 / Critères et analyses multicritères basés sur les services écologiques

	Milieux humides 	Milieux hydriques 	Milieux forestiers 
Unité d'analyse	Complexe de milieux humides de 300 mètres carrés et plus	Unité écologique aquatique (CRHQ)	Fragment forestier de 10 ha et plus
Unité de normalisation	Unité géographique d'analyse (UGA)	Bassin versant de niveau 1	Région naturelle
Critères du filtre grossier (services écologiques)	<p>Hydrologie et qualité de l'eau: Rétention; Filtration; Érosion; Recharge; Séquestration du carbone.</p> <p>Biodiversité Diversité végétale; Productivité primaire; Superficie; Proximité; Naturalité de la bande tampon; Milieux rares; Distance d'une aire protégée;</p> <p>Intégrité Perturbation interne; Perturbation externe.</p>	<p>Indice de qualité morphologique (IQM) Anthropisation du bassin versant; Anthropisation des rives; Présence d'infrastructures; Barrages artificiels; Linéarisation</p> <p>Capacité (services écologiques) Naturalité des rives; Sinuosité; Plaines inondables (confinement); Milieux humides riverains</p> <p>Offre (IQM x Capacité) *0.5</p>	<p>Hydrologie et qualité de l'eau Recharge, Filtration, Séquestration du carbone.</p> <p>Biodiversité Superficie du boisé d'intérieur; Forme; Proximité; Diversité d'espèces; Peuplements rares; Présence de cours d'eau, milieux humides et friches; Distance d'une aire protégée</p>

Dans un deuxième temps, le diagnostic écologique est composé de données précises du territoire (filtre fin) qui servent à alimenter les analyses du filtre grossier. Il s'agit de données fiables qui représentent des éléments de haute importance tant pour la conservation de la biodiversité que pour la gestion et la protection de la ressource en eau.

Tableau 2 / Filtres fins basés sur les spécificités et la connaissance fine du territoire

Thèmes	Données fines / Connaissances du territoire / Opportunités de conservation
Eau	<ul style="list-style-type: none"> • Prises d'eau potable municipales (MELCC, 2020) • Zones inondables (MRC, 2021) • Espaces de mobilité (Concordia 2018; AECOM 2018) • Zones de recharges et de résurgences (INRS, 2013) • Méandres abandonnés (OBV Missisquoi, 2020) • Sous-bassins versants (SBV) en déficit de milieux naturels (MRC, 2021)
Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> • Aires protégées (MELCC 2021 et RMN 2021) • Écosystèmes forestiers exceptionnels (MFFP, 2021) • Habitats fauniques (MFFP, 2021) • Habitats du poisson (MFFP, 2021) • Espèces menacées ou vulnérables (CDPNQ, 2021) • Espèces exotiques envahissantes (MELCC, 2021) • Typologie de milieux humides (MRC, 2021) • Superficie de CMH la plus importante pour chaque SBV (MRC, 2021) • Irremplacabilité élevée (CRRNT, 2012)
Connectivité	<ul style="list-style-type: none"> • Corridors écologiques et noyaux d'habitat (MRC, 2021) • Corridors de connectivité et noyaux d'habitat (ACA)
Paysage / Social	<ul style="list-style-type: none"> • Milieux naturels identifiés dans une planification ou projet d'un partenaire (MRC) • Milieux naturels identifiés dans une planification municipale (MRC) • Repères topographiques locaux et régionaux (MRC) • Sondage (MRC)

ORIENTATIONS

Orientation 1

Prévoir une approche collaborative et de concertation pour assurer la conservation des milieux naturels

Orientation 2

Protéger les écosystèmes de haute importance écologique

Orientation 3

Encadrer et soutenir l'utilisation durable des milieux naturels d'intérêt du territoire

Orientation 4

Restaurer et aménager les milieux naturels dégradés ou situés dans des secteurs prioritaires

Orientation 5

Favoriser une gestion durable des ressources en eau

Orientation 6

Favoriser une gestion durable de l'aménagement du territoire et du développement urbain

MÉTHODE DE SÉLECTION

L'**identification des milieux naturels d'intérêt** repose sur la sélection d'éléments des filtres grossiers et des filtres fins en cohérence avec les enjeux et les connaissances du territoire. Il est important de mentionner qu'aucune cible n'a été suggérée en amont de la méthode de sélection dans le but d'évaluer les résultats des sélections thématiques auxquelles une hiérarchie d'importance est attribuée. Des scénarios de cibles de conservation seront élaborés à l'étape suivante (étape 3 des engagements de conservation) impliquant la superposition du contexte d'aménagement (menaces) à la présente sélection des milieux naturels d'intérêt.

Schéma 2 / Éléments pour la sélection de milieux naturels d'intérêt pour la conservation

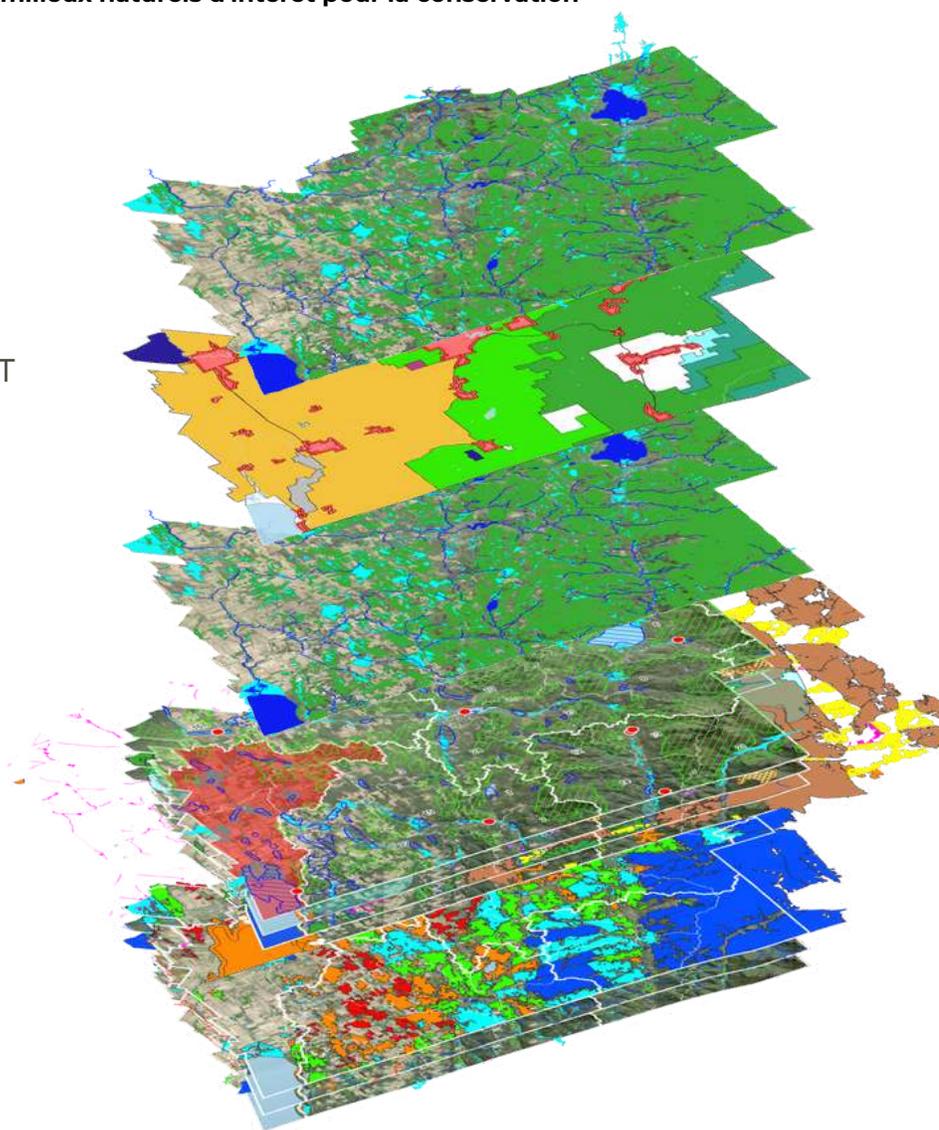


Tableau 3 / Milieux humides d'intérêt pour la conservation (protection, utilisation durable)

Niveaux	Complexes de milieux humides (CMH)	% des CMH	Nb. de CMH	Sup. (ha)
Niveau 1: Irremplaçables	CMH représentant un écosystème irremplaçable dans l'unité géographique d'analyse (UGA) et CMH dans les aires protégées existantes.	23%	76	3 706
Niveau 2: Bouquet de services et hautes valeurs écologiques	CMH de hautes valeurs écologiques et offrant un ou plusieurs services écologiques identifiés prioritaires dans l'UGA (eau et biodiversité).	42%	581	6 640
Niveau 3 : Services écologiques et enjeux prioritaires	CMH de valeurs écologiques bonnes à moyennes et offrant certains services écologiques identifiés prioritaires dans l'UGA (eau, biodiversité et connectivité).	31%	1 484	4 938

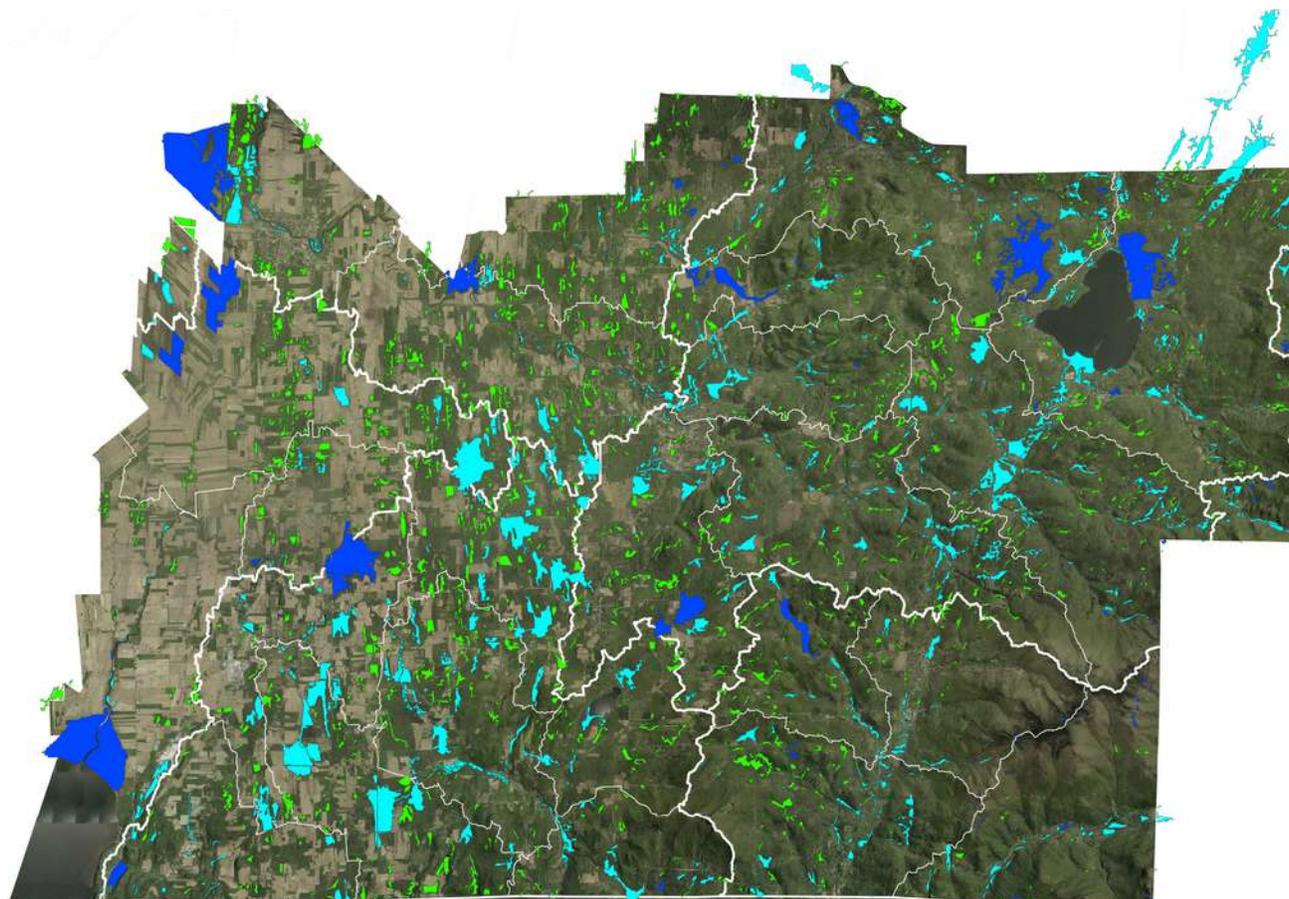
Carte 2 / Milieux humides d'intérêt pour la conservation (protection, utilisation durable)

Tableau 4 / Milieux hydriques d'intérêt pour la conservation (protection, utilisation durable)

Niveaux	Milieux hydriques (lacs)	% des lacs	Sup. (ha)
Niveau 1: Lacs de villégiature	Lacs et plans d'eau de villégiature (valeur sociale).	75%	3 913
Niveaux	Milieux hydriques (unité écologique aquatique)	% des UEA	Long. (km)
Niveau 1: Rivières d'intérêt	Rivières offrant d'importants services écologiques.	9%	245
Niveau 2: Grands tributaires et éléments essentiels	Grands tributaires offrant d'importants services écologiques.	10%	266
Niveau 3: Cours d'eau d'intérêt	Cours d'eau offrant d'importants services écologiques, d'intégrité élevée ou d'importance en matière de biodiversité ou de connectivité.	52%	1 424

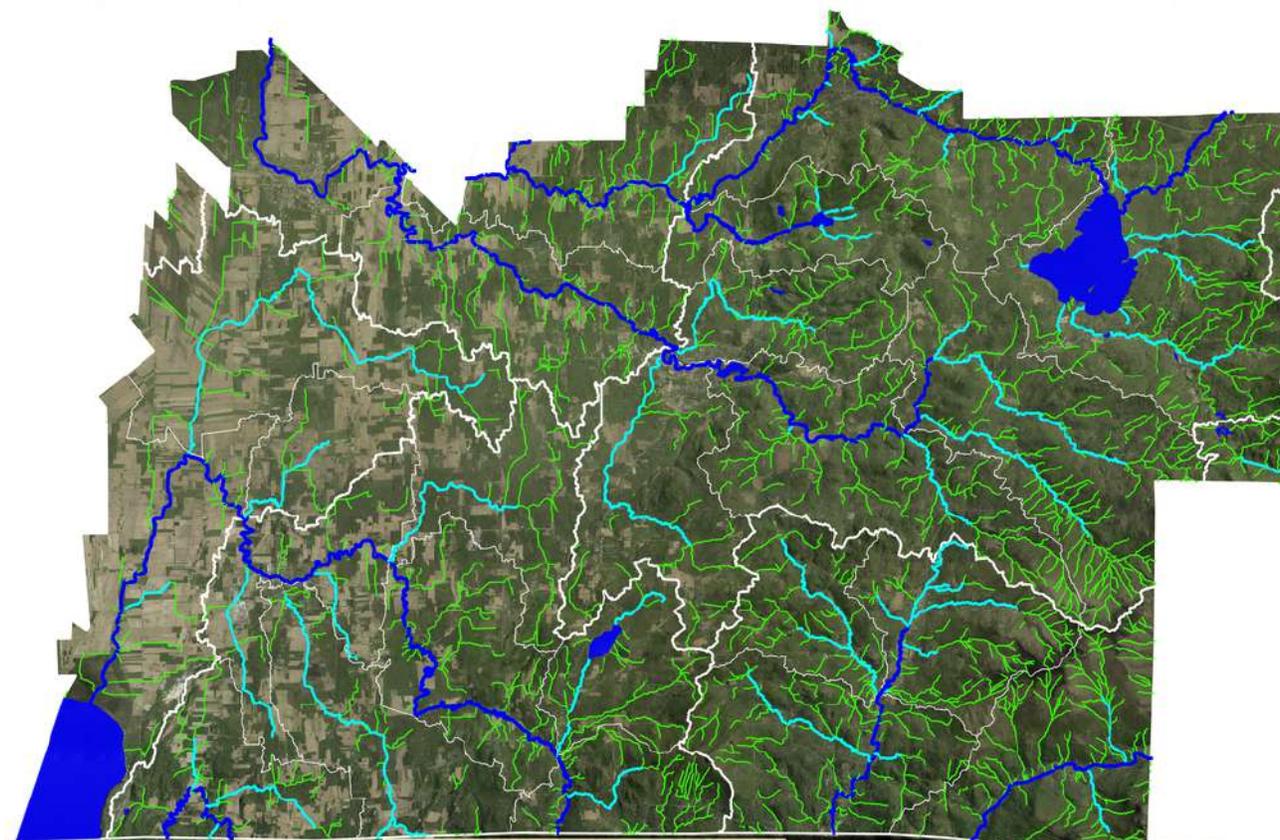
Carte 3 / Milieux hydriques d'intérêt pour la conservation (protection, utilisation durable)

Tableau 5 / Milieux forestiers d'intérêt pour la conservation (utilisation durable)

Niveaux	Fragments forestiers (FF)	% des FF	Nb. FF	Sup. (ha)
Niveau 1: Cœurs de biodiversité et bouquet de services	FF de hautes valeurs écologiques et paysagères et prise en compte de la présence de milieux humides d'intérêt ainsi que des zones de recharge des eaux souterraines.	38%	43	33 867
Niveau 2: Noyaux d'habitat	FF identifiés comme noyaux d'habitats du réseau écologique de la MRC.	40%	261	36 363
Niveau 3: Connectivité	FF situés dans un corridor de connectivité du réseau écologique de la MRC.	15%	88	13 493
Niveau 4: Enjeux prioritaires	FF situés dans un sous-bassin versant en déficit de milieux naturels et/ou présentant des enjeux d'inondation, d'érosion ou de qualité de l'eau.	7%	174	6 427

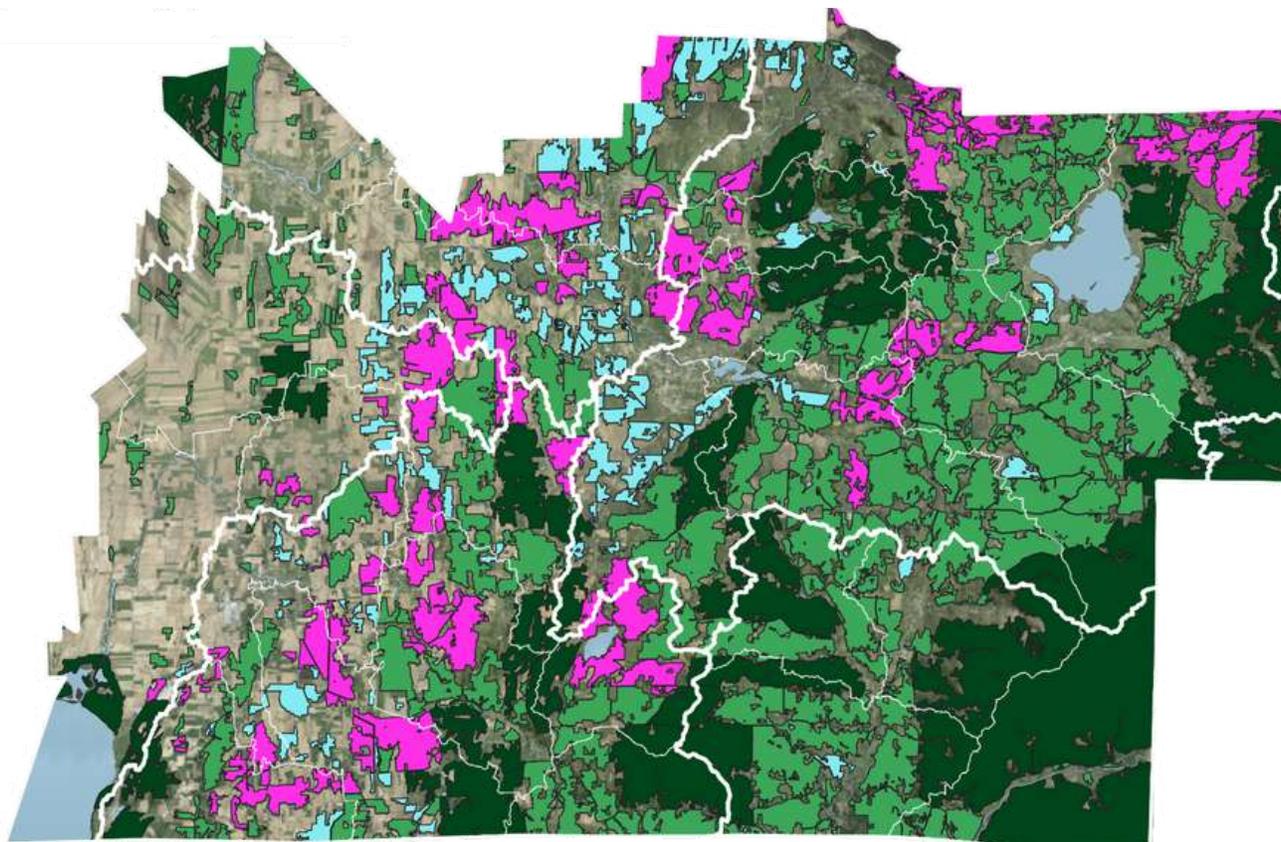
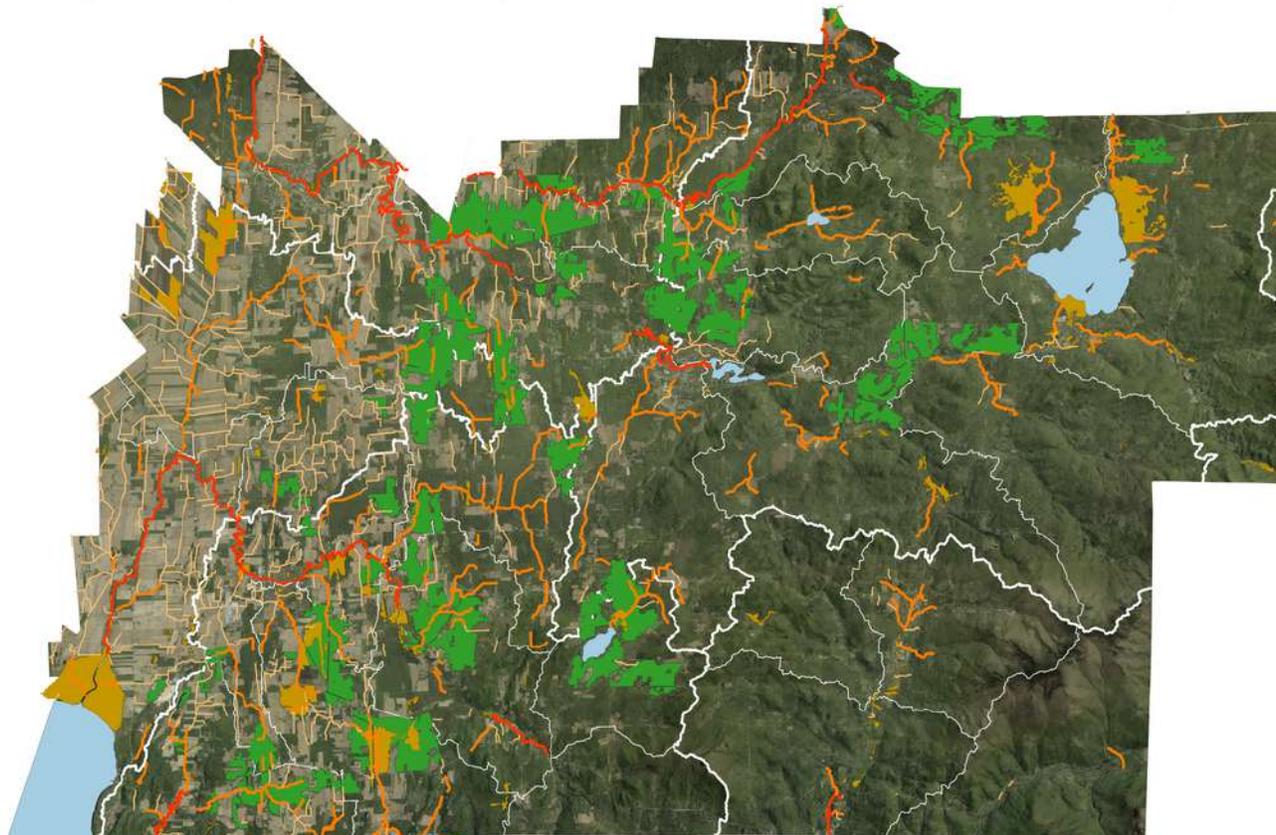
Carte 4 / Milieux forestiers d'intérêt pour la conservation (utilisation durable)

Tableau 6 / Milieux naturels d'intérêt pour la conservation (restauration)

Niveaux	Milieux hydriques (UEA)	% des UEA	Long. (km)
Niveau 1: Rivières d'intérêt et de faible intégrité	Rivières (UEA) offrant d'importants services écologiques et de faible intégrité.	4%	113
Niveau 2: Cours d'eau d'intérêt et de faible intégrité	Cours d'eau (UEA) offrant d'importants services écologiques, de faible intégrité et situés dans des sous-bassins versants présentant des enjeux d'inondation, d'érosion ou de qualité de l'eau.	11%	350
Niveau 3: Cours d'eau de faible intégrité et enjeux prioritaires	Cours d'eau (UEA) de très faible intégrité et situés dans des sous-bassins versants présentant des enjeux d'inondation, d'érosion ou de qualité de l'eau.	17%	521
Autres milieux naturels d'intérêt pour la restauration	Lacs, milieux humides (CMH) et fragments forestiers (FF)		
Milieux humides	CMH d'intérêt (niveaux 1 à 3), de faible intégrité et situés dans des sous-bassins versants présentant des enjeux d'inondation, d'érosion ou de qualité de l'eau.		
Lacs de villégiature	Lacs de villégiature présentant des enjeux relatifs à la qualité de l'eau et à la présence d'espèces exotiques envahissantes.		
Fragments forestiers	FF situés dans un corridor de connectivité à restaurer du réseau écologique de la MRC.		

Carte 5 / Milieux naturels d'intérêt pour la conservation (restauration)

PROCHAINES ÉTAPES

L'étape des engagements de conservation permettront de finaliser les choix de conservation en prenant en compte le contexte d'aménagement. Des mesures de conservation adaptées au contexte d'aménagement et aux enjeux prioritaires seront par la suite développées par l'élaboration d'un plan d'action s'échelonnant sur une période de dix ans.

Le plan devra être déposé au ministre de l'Environnement et de la lutte pour les changements climatiques au printemps 2023.

Lorsque le PRMN sera approuvé par le ministre, la MRC devra alors assurer la compatibilité de son schéma d'aménagement et de développement avec celui-ci.



ÉTAPES

DIAGNOSTIC FINAL
PRINTEMPS 2022

**ENGAGEMENT DE
CONSERVATION**
AUTOMNE 2022

**STRATÉGIE DE
CONSERVATION**
**AUTOMNE 2022 ET
HIVER 2023**

RÉFÉRENCES

- AECOM. (2018).** Réalisation de la cartographie des aléas fluviaux dans le périmètre urbain de Sutton.
- CDPNQ. (2021).** Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Récupéré sur <https://cdpnq.gouv.qc.ca/glossaire.htm>
- CEHQ. (2021, Décembre 5).** Répertoire des barrages. Récupéré sur <https://www.cehq.gouv.qc.ca/barrages/default.asp>
- CRRNT. (2012).** Milieux naturels d'intérêt pour la biodiversité de la Montérégie Est
- Concordia. U. (2018).** Freedom space mapping at the watershed scale: First steps in the development of a semi-automated procedure.
- Demers, S. (2022).** Une approche hydrogéomorphologique pour le volet hydrique du PRMHH.
- Goulwen, D., Martel, M., Joly, M., & Dufour Tremblay, G. (2018).** Ministères de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Direction de la protection des espèces et des milieux naturels et Direction de l'agroenvironnement et du milieu hydrique. Récupéré sur Les plans régionaux des milieux humides et hydriques - Démarche de réalisation: <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/milieux-humides/plans-regionaux/guide-plans-regionaux.pdf>
- INRS. (2013).** Projet d'acquisition de connaissance sur les eaux souterraines en Montérégie Est. Récupéré sur https://www.environnement.gouv.qc.ca/_PACES/rapports-projets/MonteregieEst/MON-synthese-INRS-201306.pdf
- MELCC. (2020).** Répertoire des installations municipales de distribution d'eau potable. Récupéré sur <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/distribution/index.asp>
- MELCC. (2021).** Registre des aires protégées du Québec .
- MFFP. (2021).** Récupéré sur Ministère des forêts, de la faune et des parcs: <https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/territoires-fauniques/habitats-fauniques/>
- MFFP. (2021).** Récupéré sur Ministère des forêts, de la faune et des parcs: <https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/connaissances/connaissances-forestieres-environnementales/>
- MRC Brome-Missisquoi. (2008).** Schéma d'aménagement et de développement 05-0508. Cowansville.
- MRC Brome-Missisquoi. (2021).** Données géomatiques existantes pour le territoire de la MRC.
- NAQ. (2021).** Stratégie de conservation, de connectivité et de mise en valeur.
- RMN. (2021).** Le répertoire des sites de conservation volontaire du Québec.

Réalis ns

